



# Compte Rendu De la réunion de bureau Du 9 février 2023

**Présents** : Denis SOTTER, Dominique LESENNE, Philippe HILLAIRET, Jacques SAVEL, Daniel JEANNEAU, Philippe PERON, GAUBICHET Laurent, Véronique GAUBICHET, Jean-Pierre COTTON, Patrice GASTINEAU, Jean-Michel FLOCH

**Excusés** :

**Visio** : Philippe KRAFT, Daniel MURAIL, Hervé ROUXEL, Hervé DELANNOY, Jean-Marc GUEHO

## **ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:**

- Entretien
- Sortie de printemps
- Sortie d'été
- Calendrier
- Questions diverses

## **ENTRETIEN :**

La révision des 1000 heures du moteur a été effectuée par MECA-MARINE PORNIC supervisée par JP.COTTON et D.LESENNE. Le premier contact avec ce fournisseur a été bon et nous envisageons par la suite de travailler avec cette société.

Le 10/03 une équipe de 4 personnes s'est rendue sur STERGANN pour l'entretien. Différents travaux ont été effectués :

Nettoyage et maintenance du guindeau (terminé)

Un document est collé dans la baille à mouillage pour les explicatifs sur les marqueurs de chaîne (jaune et rouge)

Réparation du problème électrique de la couchette arrière tribord (en cours)

Remplacement des sangles de la capote (en cours)

Marquage de la chaîne (terminé)

Inventaire et maintenance des aussières (terminé)

Différentes bricoles.....

Le carénage aura lieu les mercredi et jeudi 1<sup>er</sup> et 2 mars. Le bateau sera gruté dans la nouvelle souille sur le terre-plein dans l'avant-port, en face de l'entrée du port.

Plusieurs personnes sont déjà inscrites pour cette opération, Mais tous les adhérents sont les bienvenus, ne serait-ce que par convivialité. Un moment sympathique qui permet de mieux se connaître entre adhérents et de discuter de nouvelles idées sur différents problèmes.

Le matériel pour le carénage est à bord : antifouling, pinceaux, anodes.....

Le coût de la mise au sec a augmenté, à savoir, environ 250€ pour le grutage, 35€ par jour pour les deux premiers jours au sec puis, 6€ par jour pour les jours suivants.

Ces opérations de grutage et de carénage dépendent bien entendu des conditions météo pluie, vent, froid notamment.

Le 8 mars, MP.LANDRY et Y.BONABLE se proposent pour un grand nettoyage de printemps avant le début de saison.

Concernant l'entretien, une fiche de suivi est affichée à l'intérieur du bateau. Merci de noter les travaux faits et d'envoyer une photo à JP.COTTON ([jp.cotton@laposte.net](mailto:jp.cotton@laposte.net)).

Les personnes intéressées par l'entretien peuvent se faire connaître auprès de JP.COTTON.

Comme décidé lors de l'assemblée générale, l'annexe va être changée. Après consultation des personnes présentes à la réunion, nous avons opté pour une annexe type 250 de chez USHIP avec un gonfleur électrique sur batterie

### **SORTIES de PRINTEMPS :**

Vous trouverez en doc joint le planning de cette sortie. Un message vous sera envoyé à chaque modification de planning. Comme vous pouvez le constater sur le document, il reste des « trous ». N'hésitez pas à les combler et à vous inscrire même s'il n'y a pas de chef de bord. Une annonce faite auprès des chefs de bord permettra peut-être de solutionner le problème.

Les destinations ne sont pas encore connues mais il semblerait que la Bretagne sud soit l'option pour le moins au début de la sortie (mois d'avril)

### **SORTIES d'ETE :**

Vous trouverez ci-joint le planning du planning d'été. Trois destinations sont envisagées :

Bretagne Nord et Irlande

Bretagne et Anglo-Normandes

Pays Basque, Cantabrie et côte nord de l'Espagne

Attention, les deux premières destinations nécessitent OBLIGATOIREMENT, pour l'équipage d'être en possession d'un passeport valide.

## CALENDRIER :

11 et 12 mars	L.GAUBICHET
Du 8 avril au 30 mai	Sortie de printemps (voir doc joint)
Du 2 au 5 juin	H.ROUXEL

## QUESTIONS DIVERSES :

Le port de LA TURBALLE a décidé d'adhérer au « passeport escales ». Ce passeport nous permet de bénéficier de 5 à 10 nuitées « gratuites » dans différents port de l'atlantique, d'Angleterre sud et d'Espagne nord. Toutefois et par mesure d'équité, le montant de la place de port, dont bénéficiera un équipage, sera reversé à l'association CCAN.

Pour cela le rapport de sortie sera modifié et vous verrez apparaître une ligne « Passeport Escales » entre les détails de la sortie et les frais. Cette ligne correspond au montant que l'équipage aurait dû payer au port dans lequel il fait relâche. Ce montant est donc à ajouter au montant général de la sortie.

En résumé, l'équipage ne paye pas la place au port, mais verse le même montant au CCAN.

NE PAS OUBLIER DE DONNER AU PORT DE LA TURBALLE VOS DATES DE DEPART ET DE RETOUR MEME POUR UN WEEK-END

**LA PROCHAINE RÉUNION DE BUREAU AURA LIEU  
LE JEUDI 09/03/2023 à 19H30 à LA MAISON DE LA MER**

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44